



MIDI-CONFÉRENCE

LA FISCALITÉ EST-ELLE NEUTRE PAR RAPPORT AU SEXE? PREMIÈRE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LE SEXE DES MESURES FISCALES

Le jeudi 15 juin 2017
De 11h45 à 13h30

Au campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke
Local 3625

RÉSUMÉ

La réponse simple au thème de ce midi-conférence serait « oui », puisque les règles fiscales s'appliquent à tous les contribuables de la même manière, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Mais, pour qui s'intéresse aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes, la réponse est plus complexe.

La prémisse de notre travail est que les taxes et impôts ont forcément un impact différencié selon le sexe, puisque les hommes et les femmes jouent des rôles différents et ont des comportements de travail, de consommation et d'épargne différents.

Pour 25 mesures fiscales, nous examinons si la répartition entre les sexes de l'utilisation de la mesure est assez près de la répartition des contribuables, ou si, au contraire, elle s'en éloigne passablement.

La présente analyse contribue à une meilleure compréhension du rôle que la fiscalité peut et pourrait jouer pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes.